



Charte européenne du tourisme durable Etat en France en 2011

En 1995, Europarc a confié la rédaction de la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les espaces protégés à la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, en collaboration avec un ensemble de parcs européens pilotes.

C'est à partir de 2000 que la version finale a été éditée et mise en œuvre par les premiers gestionnaires d'espaces protégés européens.

En 2011, la CETD compte 89 espaces protégés signataires, dont vingt trois en France.

Parmi les espaces protégés Français, on compte quinze Parcs Naturels Régionaux, quatre Parcs Nationaux, et une association regroupant six réserves naturelles.

Les candidatures en cours sont au nombre de six, dont un Parc national.

Gestionnaires d'espaces protégés	Application Volet 1	Application Volet 2	Application du Volet 3 ou tentatives de mises en marché
Association Rhin Vivant			
Parc National des Ecrins			
PN du Mercantour			Tentatives
PN de la Guadeloupe			Tentative non pérennisée
PNR Alpilles			
PNR de l'Avesnois			
PNR Boucles de la Seine Normande			
PNR de Camargue			
PNR Caps et Marais d'Opale	En cours		
PNR Lubéron			
PNR Cotentin et Bessin			
PNR du Périgord Limousin	En cours		
PNR du Queyras			
PNR Scarpe-Escaut			
PNR Vercors			
PNR Verdon			
PNR Vexin Français			
Projet PNR Préalpes d'Azur	En cours		
Adhérents d'IPAMAC			
Parc national des Cévennes			Tentatives
PNR des Causses Quercy			
PNR des Grands Causses		En cours	
PNR du Haut-Languedoc			
PNR du Livradois-Forez			
PNR de Monts d'Ardèche			
PNR du Morvan	En cours		
PNR de Millevaches en L.	En cours		
PNR du Pilat			
PNR des Volcans Auvergne			

